

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la VILLE DE PORT-CARTIER, tenue le 25 août 2025, à 16 h 30, au 40, avenue Parent, Port-Cartier.

SONT PRÉSENTS

M. le maire	Alain THIBAULT
M ^{me} la conseillère	Danielle BEAUPRÉ
MM. les conseillers	Daniel CAMIRÉ
	Gilles FOURNIER
	Mario GAUMONT
	Raynald DUGUAY
	Roger VIGNOLA

formant quorum sous la présidence de M. le maire Alain THIBAULT.

SONT AUSSI PRÉSENTS

M. le directeur général	Nicolas MAYRAND
M ^{me} la greffière	M ^e Ariane CAMIRÉ

CITOYENS: 7

JOURNALISTE: 0

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Alain THIBAULT ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

2025-08-311

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, appuyé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 août 2025, en laissant le sujet « Affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-312

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire 14 juillet 2025 au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Il est proposé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, appuyé par M. le conseiller Raynald DUGUAY, et résolu :

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2025 tel qu'établi par la greffière de la Ville de Port-Cartier à l'égard de ce procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-313

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUILLET 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juillet 2025 tenue à 12 h au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Il est proposé par M. le conseiller Mario GAUMONT,
appuyé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juillet 2025 tenue à 12 h tel qu'établi par la greffière de la Ville de Port-Cartier à l'égard de ce procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-314

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 AOÛT 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 août 2025 tenue à 14 h au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Il est proposé par M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ,
appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 août 2025 tenue à 14 h tel qu'établi par la greffière adjointe de la Ville de Port-Cartier à l'égard de ce procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-315

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION N° PC-2025-04/2025-08-307

Chaque membre du conseil ayant reçu au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le procès-verbal de correction numéro PC-2025-04/2025-08-307 établi par la greffière adjointe concernant la résolution numéro 2025-08-307 de la séance extraordinaire du 5 août 2025, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Il est proposé par M. le conseiller Roger VIGNOLA,
appuyé par M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de correction numéro PC-2025-04/2025-08-307 établi par la greffière adjointe et d'en accepter le dépôt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

2025-08-316

RATIFICATION – DÉCISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA VILLE DE PORT-CARTIER

Il est proposé par M. le conseiller Raynald DUGUAY, appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

DE ratifier les décisions ci-après prises à l'occasion de la séance suivante de la Commission permanente de la VILLE DE PORT-CARTIER, telles qu'elles apparaissent au procès-verbal de cette séance, à savoir :

- 18 août 2025 : décisions CP-0825-291 à CP-0825-322 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-317

DÉPÔT PAR LA GREFFIÈRE DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER POUR LE RÈGLEMENT N° 2025-394

La greffière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement n° 2025-394, soit le Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 2 345 000 \$ pour l'acquisition de véhicules lourds, conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ c. E-2.2).

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, appuyé par M. le conseiller Roger VIGNOLA, et résolu :

D'accepter le dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement numéro 2025-394.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-318

ADOPTION – RÈGLEMENT N° 2025-396 INTITULÉ « RÈGLEMENT D'EMPRUNT VISANT DES SERVICES TECHNIQUES POUR LA RÉALISATION DU PLAN D'INVESTIGATIONS GÉOTECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DE LA VILLE DE PORT-CARTIER ET DÉCRÉTANT DES DÉPENSES ET UN EMPRUNT DE 954 440 \$ »

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. le conseiller Roger VIGNOLA et qu'il en a fait le dépôt et la présentation lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 juillet 2025;

CONSIDÉRANT que la greffière a précisé l'objet du règlement, sa portée, son coût, le mode de financement, le mode de paiement et de remboursement, le cas échéant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, appuyé par M. le conseiller Mario GAUMONT, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

D'adopter le règlement numéro 2025-396, intitulé « Règlement d'emprunt visant des services techniques pour la réalisation du plan d'investigations géotechniques et environnementales de la Ville de Port-Cartier et décrétant des dépenses et un emprunt de 954 440 \$ ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-319

MODIFICATION – RÉSOLUTION N° 2025-01-14 INTITULÉE : « ÉTABLISSEMENT ET APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DE LA VILLE DE PORT-CARTIER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 »

Il est proposé par M. le conseiller Mario GAUMONT, appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

DE modifier la résolution n° 2025-01-14 de manière à ajouter le prestataire de services LITHOSIA L'ATELIER INC. à la liste des Contrats et ententes pour les services professionnels de soutien au Service de l'urbanisme pour une période de 6 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-320

MOUVEMENT DU PERSONNEL POUR LES MOIS DE JUIN ET JUILLET 2025

Il est proposé par M. le conseiller Raynald DUGUAY, appuyé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, et résolu :

D'approuver le mouvement du personnel pour les mois de juin et juillet 2025, tel que présenté au conseil municipal, à savoir :

EMBAUCHE

HÉBERT, Olivier	Aide-général – Travaux publics (période estivale)	02-06-2025
BÉLANGER, Maude	Aide-générale – Espaces verts (période estivale)	02-06-2025
CLICHE, Emy	Technicienne à l'environnement (période estivale)	10-06-2025
POITEVIEN, Mathéo	Aide-général – Espaces verts (période estivale)	09-06-2025
SASSEVILLE, Charles-Étienne	Aide-général – Travaux publics (période estivale)	17-06-2025
DORVAL, Esthel	Aide-générale – Espaces verts (période estivale)	23-06-2025
DUPUIS, Alexis	Aide-général – Espaces verts (période estivale)	23-06-2025
JELL, Alexander	Aide-général – Espaces verts (période estivale)	23-06-2025
MACHABÉE, Samuel	Aide-général – Espaces verts (période estivale)	23-06-2025
PELLETIER, Adam	Aide-général – Espaces verts (période estivale)	23-06-2025
PORLIER, Florence	Aide-générale – Espaces verts (période estivale)	23-06-2025
ST-AMANT, Rachel	Aide-générale – Espaces verts (période estivale)	23-06-2025
PLANTE, Maxime	Préposé aux travaux publics	28-07-2025

TERMINAISON

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

**N° de résolution
ou annotation**

JELL, Alexander	Aide-général – Espaces verts (période estivale)	07-07-2025
BÉRUBÉ, Pierre-Alexandre	Pompier à temps partiel	23-06-2025
CAMIRÉ, Cécile	Pompière à temps partiel	28-07-2025

EMBAUCHE – ÉTUDIANT

GENDRON, Alice	Préposée à l'accueil touristique	04-06-2025
DUCHESNE, Flavie	Préposée à l'accueil touristique	15-06-2025
MORIN, Coralie	Préposée à l'accueil touristique	15-06-2025
FOURNIER, Marianne	Préposée à l'accueil touristique	23-06-2025
BOUCHARD, Mia	Monitrice de camp de jour	23-06-2025
BOUCHARD, Noah	Moniteur de camp de jour	23-06-2025
CLICHE, Léa	Monitrice de camp de jour	23-06-2025
DUBORD, Kamya	Monitrice de camp de jour	23-06-2025
HÉBERT, Éloïse	Monitrice de camp de jour	23-06-2025
JEAN, Alyssia	Animatrice, bibliothèque et vie culturelle	15-06-2025
ONRAET, Léana	Monitrice de camp de jour	23-06-2025
POIRIER, Florence	Monitrice de camp de jour	23-06-2025
ROBICHAUD, Kamric	Moniteur de camp de jour	23-06-2025
THOMPSON, Ariane	Monitrice de camp de jour	23-06-2025
DAOUST, Océane	Monitrice de camp de jour	03-07-2025
MORIN, Valérie	Monitrice de camp de jour	07-07-2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-321

ÉTABLISSEMENT – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

CONSIDÉRANT le budget adopté pour l'année en cours et l'élection devant être tenue cette année;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ, appuyé par M. le conseiller Mario GAUMONT, et résolu :

QUE le préambule de cette résolution en fasse partie intégrante;

D'établir le tarif de la rémunération du personnel électoral de la VILLE DE PORT-CARTIER comme suit :

Président d'élection :

Un montant forfaitaire de **4 265 \$** pour l'ensemble des services requis, notamment la préparation et la révision de la liste électorale, le vote par anticipation, le vote régulier et, s'il y a lieu, tout recomptage ou procédure judiciaire :

Total : 4 265 \$

Secrétaire d'élection :

Un montant forfaitaire de **3 380 \$** pour l'ensemble des services requis, notamment la préparation et la révision de la liste électorale, le vote par anticipation, le vote régulier et, s'il y a lieu, tout recomptage ou procédure judiciaire :

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

Total : 3 380 \$

Adjoint général au président d'élection :

Un montant forfaitaire de **3 075 \$** pour l'ensemble des services requis, notamment la préparation et la révision de la liste électorale, le vote par anticipation, le vote régulier et, s'il y a lieu, tout recomptage ou procédure judiciaire :

Total : 3 075 \$

Adjoint au président d'élection pour un secteur :

Un montant forfaitaire de **1 070 \$** pour l'ensemble des services requis, notamment la préparation et la révision de la liste électorale, le vote par anticipation, le vote régulier et, s'il y a lieu, tout recomptage ou procédure judiciaire pour ce secteur :

Total : 1 070 \$

Aide permanente ou occasionnelle au bureau du président d'élection :

Une rémunération horaire de 16,10 \$ pour les services requis de ce poste, plus **0,54 \$** du kilomètre pour la livraison de la liste électorale ou tout autre déplacement requis ou autorisé par le président d'élection.

Total : 16,10 \$ l'heure

Membre d'une commission de révision / Agent réviseur :

Une rémunération horaire de 22,54 \$ pour les services requis de ce poste, incluant la formation.

Total : 22,54 \$ l'heure

Secrétaire d'une commission de révision :

Une rémunération horaire de 22,54 \$ pour les services requis de ce poste, incluant la formation.

Total : 22,54 \$ l'heure

Préposé à l'information et au maintien de l'ordre :

Une rémunération horaire de 20,13 \$ pour les services requis de ce poste, incluant la formation.

Total : 20,13 \$ l'heure

Responsable de salle (adjoint au primo) :

Une rémunération horaire de 18,70 \$ pour les services requis de ce poste, incluant la formation.

Total : 18,70 \$ l'heure

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

Président et membre d'une table de vérification de l'identité des électeurs :

Une rémunération horaire de 16,10 \$ pour les services requis de ce poste, incluant la formation.

Total : 16,10 \$ l'heure

Scrutateur :

Une rémunération horaire de 21,75 \$ pour les services requis de ce poste, incluant la formation.

Total : 21,75 \$ l'heure

Secrétaire d'un bureau de vote :

Une rémunération horaire de 21,05 \$ pour les services requis de ce poste, incluant la formation.

Total : 21,05 \$ l'heure

Trésorier :

- Pour chaque rapport de dépenses électorales d'un candidat indépendant autorisé : **91 \$ plus 1 % des dépenses électorales déclarées au rapport;**
- Pour le rapport de dépenses électorales d'un parti autorisé : **34 \$ par candidat du parti lors de l'élection plus 1 % des dépenses électorales déclarées au rapport;**
- Pour chaque rapport financier d'un candidat indépendant autorisé : **42 \$;**
- Pour chaque rapport financier d'un parti autorisé : **175 \$;**
- Pour chaque candidat indépendant autorisé : **30 \$;**
- Pour chaque candidat d'un parti autorisé : **14 \$;** étant précisé que la rémunération globale du trésorier doit être inférieure à 12 515 \$.

DE préciser qu'il y a cumul de rémunération advenant l'occupation de plus d'une fonction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-322

AUTORISATION DE SIGNATURE – PROPOSITION DE LOCATION – RENOUELEMENT – BAIL N° 05677 B02 – SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES – 63, ROUTE 138

CONSIDÉRANT la proposition de location de la Société québécoise des infrastructures (SQI) quant au renouvellement du bail n° 05677 B02 (demande n° D53436, avenant n° 3) pour les lieux loués situés au 63, route 138, telle que soumise au Service du greffe le 18 août 2025;

CONSIDÉRANT la période additionnelle de renouvellement du bail de dix (10) ans, soit du 14 février 2026 au 13 février 2036;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Roger VIGNOLA, appuyé par M. le conseiller Raynald DUGUAY, et résolu :

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

D'accepter la proposition de location de la Société québécoise des infrastructures (SQI) quant au renouvellement du bail n° 05677 B02 pour les lieux loués situés au 63, route 138, telle que soumise au Service du greffe le 18 août 2025;

D'autoriser la greffière, à conclure et à signer, pour et au nom de la Ville de Port-Cartier, le renouvellement de bail à intervenir avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents nécessaires ou utiles à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-323

DÉROGATION MINEURE 2025-0011 – 38, RUE DOYLE

CONSIDÉRANT que la VILLE DE PORT-CARTIER (ci-après appelée « Ville »), conformément à la *Loi sur l'aménagement de l'urbanisme*, a adopté le règlement numéro 2004-024, intitulé « Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme »;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure suivante a été présentée afin de rendre cet immeuble conforme aux règlements d'urbanisme :

N° 2025-0011

Demande faite par M^{me} Brigitte RODGERS, propriétaire de l'immeuble sis au 38, rue Doyle, à Port-Cartier — Lot 4 691 597 du Cadastre du Québec (zone 1H) ; le but de cette demande est de régulariser la marge de recul latérale d'un garage adossé à une partie habitable à l'étage à 1,17 mètre au lieu de 2,94 mètres (somme des marges latérales minimales), tel que prescrit par la grille des spécifications 1H du *Règlement de zonage 2009-151*;

CONSIDÉRANT la recommandation faite au conseil municipal par le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville en date du 6 août 2025;

CONSIDÉRANT que la greffière adjointe a publié le 7 août 2025, l'avis public annonçant la séance au cours de laquelle toute personne intéressée peut être entendue par le conseil relativement à cette demande;

CONSIDÉRANT qu'aucune demande ou aucun commentaire n'a été formulé par l'assistance en rapport avec cette dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge opportun d'accepter conditionnellement cette demande de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ,
appuyé par M. le conseiller Mario GAUMONT, et résolu :

QUE le préambule de cette résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville accorde une dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 38, rue Doyle, à Port-Cartier — Lot 4 691 597 du Cadastre du Québec (zone 1H), et qu'en conséquence, il soit reconnu et accepté, à toutes fins que de droits que, nonobstant la réglementation en vigueur, de déroger afin d'autoriser la marge de recul latérale du garage adossé à une partie habitable à l'étage à 1,17 mètre au lieu de 2,94 mètres (somme des marges latérales minimales), tel que prescrit par la grille des spécifications 1H du *Règlement de*

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

zonage 2009-151, conditionnellement à la réalisation, dans un délai de 12 mois, de travaux conformes et sécuritaires, notamment en ce qui concerne les normes applicables aux surfaces d'une façade de rayonnement et aux séparations des garages de stationnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-324

DÉROGATION MINEURE 2025-0012 – 35, RUE DOYLE

CONSIDÉRANT que la VILLE DE PORT-CARTIER (ci-après appelée « Ville »), conformément à la *Loi sur l'aménagement de l'urbanisme*, a adopté le règlement numéro 2004-024, intitulé « Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme »;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure suivante a été présentée afin de rendre cet immeuble conforme aux règlements d'urbanisme :

N° 2025-0012

Demande faite par M^{me} Irène RANCOURT, propriétaire de l'immeuble sis au 35, rue Doyle, à Port-Cartier — Lot 4 691 638 du Cadastre du Québec (zone 1H); le but de cette demande est de régulariser la marge de recul avant (secondaire) d'un garage attenant à 3,05 mètres au lieu de 5 mètres (incluant la tolérance d'empiètement), tel que prescrit par l'article 7.2.3 du *Règlement de zonage 2009-151*;

CONSIDÉRANT la recommandation faite au conseil municipal par le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville en date du 6 août 2025;

CONSIDÉRANT que la greffière adjointe a publié le 7 août 2025, l'avis public annonçant la séance au cours de laquelle toute personne intéressée peut être entendue par le conseil relativement à cette demande;

CONSIDÉRANT qu'aucune demande ou aucun commentaire n'a été formulé par l'assistance en rapport avec cette dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge opportun d'accepter cette demande de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

QUE le préambule de cette résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville accorde une dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 35, rue Doyle, à Port-Cartier — Lot 4 691 638 du Cadastre du Québec (zone 1H), et qu'en conséquence, il soit reconnu et accepté, à toutes fins que de droits que, nonobstant la réglementation en vigueur, de déroger afin d'autoriser la marge de recul avant (secondaire) d'un garage attenant à 3,05 mètres au lieu de 5 mètres (incluant la tolérance d'empiètement), tel que prescrit par l'article 7.2.3 du *Règlement de zonage 2009-151*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

2025-08-325

AUTORISATION DE PAIEMENT – SERVICES TECHNIQUES – RÉALISATION D'UN RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE ET D'UN RELEVÉ BATHYMÉTRIQUE DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION DU QUAI MUNICIPAL DE PORT-CARTIER – PROJET N° VPC-QM-ST-20250310-01 – GÉOPHYSIQUE G.P.R. INTERNATIONAL INC. – FACTURE N° 25621

Il est proposé par M. le conseiller Mario GAUMONT, appuyé par M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ, et résolu :

D'autoriser la trésorière à verser la somme de 33 768 \$, taxes en sus, à l'entreprise GÉOPHYSIQUE G.P.R. INTERNATIONAL INC. en paiement pour les services techniques visant la réalisation d'un relevé topographique et d'un relevé bathymétrique dans le cadre du projet de réfection du Quai municipal de Port-Cartier, faisant l'objet de la résolution n° 2025-04-167, le tout conformément à la facture n° 25621 en date du 25 juillet 2025, ainsi qu'à la recommandation du directeur du Quai municipal en date du 28 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-326

AUTORISATION DE PAIEMENT – SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR LA RÉFECTION ET LA MISE À NIVEAU DU QUAI MUNICIPAL DE PORT-CARTIER ET DE LA JETÉE DE LA ROUTE D'ACCÈS AU QUAI – PROJET N° VPC-QM-SP-20240715-01 – GHD CONSULTANTS LTÉE – FACTURE N° 762-0032314

Il est proposé par M. le conseiller Raynald DUGUAY, appuyé par M. le conseiller Roger VIGNOLA, et résolu :

D'autoriser la trésorière à verser la somme de 17 677,50 \$, taxes en sus, à l'entreprise GHD CONSULTANTS LTÉE en paiement pour les services professionnels visant la réalisation d'une étude préliminaire pour la réfection et la mise à niveau du quai municipal de Port-Cartier et de la jetée de la route d'accès au quai, faisant l'objet du projet n° VPC-QM-SP-20240715-01, le tout conformément à la facture n° 762-0032314 en date du 29 mai 2025, ainsi qu'à la recommandation du directeur du Quai municipal en date du 24 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-327

AUTORISATION DE PAIEMENT – SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR LA RÉFECTION ET LA MISE À NIVEAU DU QUAI MUNICIPAL DE PORT-CARTIER ET DE LA JETÉE DE LA ROUTE D'ACCÈS AU QUAI – PROJET N° VPC-QM-SP-20240715-01 – GHD CONSULTANTS LTÉE – FACTURE N° 762-0033747

Il est proposé par M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ, appuyé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, et résolu :

D'autoriser la trésorière à verser la somme de 70 400 \$, taxes en sus, à l'entreprise GHD CONSULTANTS LTÉE en paiement pour les services professionnels visant la réalisation d'une étude préliminaire pour la réfection et la mise à niveau du quai municipal de Port-Cartier et de la jetée de la route d'accès au quai, faisant l'objet du projet n° VPC-QM-SP-20240715-01, le tout conformément à la facture n° 762-0033747 en date du 1^{er} août 2025, ainsi qu'à la recommandation du directeur du Quai municipal en date du 11 août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

2025-08-328

AUTORISATION – OCTROI D’UN AVENANT – SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR LA RÉFECTION ET LA MISE À NIVEAU DU QUAI MUNICIPAL DE PORT-CARTIER ET DE LA JETÉE DE LA ROUTE D’ACCÈS AU QUAI – PROJET N° VPC-QM-SP-20240715-01 – GHD CONSULTANTS LTÉE

Il est proposé par M. le conseiller Roger VIGNOLA,
appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

D’autoriser l’octroi d’un avenant n° Q1403 à GHD CONSULTANTS LTÉE représentant un crédit de 5 800 \$, taxes en sus, pour les services professionnels visant la réalisation d’une étude préliminaire pour la réfection et la mise à niveau du quai municipal de Port-Cartier et de la jetée de la route d’accès au quai, faisant partie du projet VPC-QM-SP-20240715-01, le tout conformément au formulaire de changement n° Q1403 daté du 14 juillet 2025 et selon la recommandation du directeur du Quai municipal en date du 11 août 2025;

D’autoriser le directeur du Quai municipal à signer, pour et au nom de la VILLE DE PORT-CARTIER, l’avenant n° Q1403 mentionné ci-dessus, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-08-329

AUTORISATION DE PAIEMENT – INSPECTION SOUS-MARINE DU QUAI MUNICIPAL – ULTRATECH MARITIME INC. – FACTURE N° 5574

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ,
appuyé par M. le conseiller Raynald DUGUAY, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 35 287 \$, taxes en sus, à l’entreprise ULTRATECH MARITIME INC. en paiement pour l’inspection sous-marine du Quai municipal, faisant l’objet de la résolution n° 2025-05-197, le tout conformément à la facture n° 5574 en date du 31 juillet 2025, ainsi qu’à la recommandation du directeur du Quai municipal en date du 11 août 2025.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-08-330

AUTORISATION - PARTICIPATION ANNUELLE RÉCURRENTÉ AU « DÉFI PISSENLITS »

Il est proposé par M. le conseiller Gilles FOURNIER,
appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

DE confirmer la participation annuelle récurrente de la Ville de Port-Cartier au Défi pissenlits;

DE désigner la conseillère communications, tourisme et relations avec le milieu comme coordonnatrice de cette initiative, en collaboration avec les services concernés;

D’intégrer le Défi pissenlits aux potentielles actions du Comité de développement durable, dans une optique d’amélioration continue et de sensibilisation citoyenne.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

2025-08-331

ADOPTION – NÉTIQUETTE OFFICIELLE DE LA VILLE DE PORT-CARTIER

Il est proposé par M. le conseiller Mario GAUMONT,
appuyé par M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ, et résolu :

D' la Nétiquette officielle de la Ville de Port-Cartier, suivant la proposition présentée par le Service des communications au conseil municipal lors de la commission permanente du 18 août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-332

DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'ORGANISME – ASSOCIATION DE SOCCER DE PORT-CARTIER

Il est proposé par M. le conseiller Raynald DUGUAY,
appuyé par M. le conseiller Mario GAUMONT, et résolu :

DE reconnaître l'organisme ASSOCIATION DE SOCCER DE PORT-CARTIER comme partenaire associé « sport et culture jeunesse » conformément à la politique de reconnaissance des organismes de la Ville de Port-Cartier et le tout conformément à la recommandation du Service des loisirs et de la culture en date du 29 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-333

AUTORISATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTE N° 1 - RÉFECTION DU BOULEVARD DU PORTAGE-DES-MOUSSES – PROJET N° VPC-STP-TC-20250122-01 – ROLAND MUNGER INC.

Il est proposé par M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ,
appuyé par M. le conseiller Raynald DUGUAY, et résolu :

D'autoriser la trésorière à verser la somme de 155 910,46 \$, moins la retenue contractuelle de 10 %, soit 15 591,05 \$, taxes en sus, à l'entreprise ROLAND MUNGER INC., en paiement du décompte numéro 1 pour le contrat de réfection du boulevard du Portage-des-Mousses, faisant l'objet du projet numéro VPC-STP-TC-20250122-01, le tout conformément au décompte numéro 1 daté du 30 juin 2025 ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics en date du 22 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-334

LIBÉRATION DE LA GARANTIE D'EXÉCUTION – SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE – RÉFECTION DE LA 6^E RUE ET DE LA 8^E RUE – PROJET N° VPC-STP-SPI-20220211-01 – GROUPE CONSEIL CHG INC.

Il est proposé par M. le conseiller Roger VIGNOLA,
appuyé par M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ, et résolu :

D'autoriser la trésorière à libérer le dépôt pour la garantie d'exécution de l'entreprise GROUPE CONSEIL CHG INC. au montant de 5 000 \$, détenu par la VILLE DE PORT-CARTIER concernant le contrat de services professionnels d'ingénierie visant la réfection de la 6^e Rue et de la 8^e Rue, projet numéro VPC-STP-SPI-20220211-01, suivant la recommandation du Service des travaux publics en date du 22 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

2025-08-335

AUTORISATION DE PAIEMENT – FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CLÔTURE SUR LE TERRAIN ADJACENT AU 58, BOULEVARD DU PORTAGE-DES-MOUSSES – CLOTUREX DU SAGUENAY INC. – FACTURE N° 75937

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ,
appuyé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, et résolu :

D'autoriser la trésorière à verser la somme de 39 152,46 \$, taxes en sus, à l'entreprise CLOTUREX DU SAGUENAY INC. en paiement pour la fourniture et l'installation d'une clôture sur le terrain adjacent au 58, boulevard du Portage-des-Mousses, faisant l'objet de la résolution n° 2024-10-381, le tout conformément à la facture n° 75937 en date du 21 juillet 2025, ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics en date du 22 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-336

AUTORISATION DE PAIEMENT – DYNAMITAGE DE ROC SUR UN TERRAIN APPARTENANT À LA VILLE SITUÉ SUR LA RUE DES ÉPINETTES – FORAGE SAGUENAY INC. – FACTURE N° 4668

Il est proposé par M. le conseiller Gilles FOURNIER,
appuyé par M. le conseiller Mario GAUMONT, et résolu :

D'autoriser la trésorière à verser la somme de 37 750 \$, taxes en sus, à l'entreprise FORAGE SAGUENAY INC. en paiement pour le dynamitage de roc sur un terrain situé sur la rue des Épinettes, le tout conformément à la facture n° 4668 en date du 30 juin 2025, ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics en date du 23 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-337

AUTORISATION DE PAIEMENT – SURVEILLANCE DES TRAVAUX – REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS, D'INTRUSION ET D'INTERCOM DANS LES LOCAUX DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – BOUTHILLETTE PARIZEAU INC. (BPA) – FACTURE N° 133099

Il est proposé par M. le conseiller Mario GAUMONT,
appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

D'autoriser la trésorière à verser la somme de 1 852,60 \$, taxes en sus, à l'entreprise BOUTHILLETTE PARIZEAU INC. (BPA) en paiement pour la surveillance des travaux dans le cadre du contrat de remplacement du système de contrôle d'accès, d'intrusion et d'intercom dans les locaux de la Sûreté du Québec, faisant l'objet de la résolution n° 2025-04-122, le tout conformément à la facture n° 133099 en date du 15 juillet 2025, ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics en date du 15 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-338

AUTORISATION DE PAIEMENT – SQ PORT-CARTIER – REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS, D'INTRUSION ET D'INTERCOM – PROJET N° VPC-STP-ST-20250114-01 - SYNERGICA ÉLECTRIQUE INC. – FACTURE N° 48774

Il est proposé par M. le conseiller Raynald DUGUAY,
appuyé par M. le conseiller Roger VIGNOLA, et résolu :

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

D'autoriser la trésorière à verser la somme de 7 461,78 \$, **moins** la retenue contractuelle de 10 %, soit 746,18 \$, taxes en sus, à l'entreprise SYNERGICA ÉLECTRIQUE INC., en paiement pour le contrat intitulé « SQ Port-Cartier – Remplacement du système de contrôle d'accès, d'intrusion et d'intercom », faisant l'objet du projet n° VPC-STP-ST-20250114-01, le tout conformément à la facture n° 48774 datée du 17 juillet 2025, ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics en date du 24 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-339

OCTROI DE CONTRAT – SERVICES DE CONSULTANT EN ÉNERGIES RENOUVELABLES – RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.

CONSIDÉRANT l'offre reçue de RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L. pour des services professionnels de conseils en énergies renouvelables;

CONSIDÉRANT l'article 7 du Règlement sur la gestion contractuelle n° 2023-362;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ, appuyé par M. le conseiller Raynald DUGUAY, et résolu :

QUE le préambule de cette résolution en fasse partie intégrante;

D'octroyer un contrat à RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L. pour des services professionnels de conseils en énergies renouvelables, au montant de 39 600 \$, taxes en sus, conformément à l'offre de services de cette firme ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics en date du 12 août 2025;

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics, à conclure et à signer pour et au nom de la Ville de Port-Cartier, le contrat mentionné ci-dessus ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-340

OCTROI DE CONTRAT – DÉBOISEMENT DE LA RUE DES ÉPINETTES – ÉQUIPEMENT REBP INC.

CONSIDÉRANT l'offre reçue de ÉQUIPEMENT REBP INC. pour le déboisement de terrains sur la rue des Épinettes;

CONSIDÉRANT l'article 7 du Règlement sur la gestion contractuelle n° 2023-362;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Roger VIGNOLA, appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

QUE le préambule de cette résolution en fasse partie intégrante;

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

D'octroyer un contrat à ÉQUIPEMENT REBP INC. pour le déboisement de terrains sur la rue des Épinettes, au montant de 58 442,55 \$, taxes en sus, conformément à l'offre de services de cette firme ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics en date du 13 août 2025, sous réserve des termes et conditions du contrat à produire par le Service du greffe;

DE préciser que le coût de ce contrat sera puisé à même l'excédent de fonctionnement non affecté;

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics, à conclure et à signer pour et au nom de la Ville de Port-Cartier, le contrat mentionné ci-dessus ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-341

AUTORISATION - DON DE CANETTES D'EAU PÉTILLANTE À L'EFFIGIE DE LA VILLE DE PORT-CARTIER - VILLA PORT-CARTIER INC.

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, appuyé par M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ, et résolu :

D'autoriser le don de 300 canettes d'eau pétillante à l'effigie de la Ville de Port-Cartier, représentant une valeur de 500 \$, à VILLA PORT-CARTIER INC. à titre de contribution aux fins de sa campagne de financement de l'automne 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-342

AUTORISATION – TENUE D'UN PONT PAYANT – SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE PORT-CARTIER – 5 JUIN 2026

Il est proposé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, appuyé par M. le conseiller Raynald DUGUAY, et résolu :

D'autoriser la SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE PORT-CARTIER à tenir un pont payant sur le chemin des Îles, à Port-Cartier, le 5 juin 2026, sujet aux procédures habituelles applicables à ce type d'activité, afin de recueillir des fonds pour payer les soins de santé dont les animaux du refuge ont besoin, le tout conformément à la demande datée du 11 août 2025;

QUE la SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE PORT-CARTIER soit responsable d'aviser la Sûreté du Québec, poste auxiliaire de Port-Cartier et le Service ambulancier, de la tenue de cette activité et de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires;

DE demander à l'organisme de prévoir la remise d'un coupon à ceux qui ont déjà contribué lors de ce pont payant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-343

DÉPÔT – LISTE DES CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ DONT LA VALEUR EXCÈDE 25 000 \$ POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2025

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par M. le conseiller Mario GAUMONT,
appuyé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, et résolu :

QUE la liste des contrats conclus de gré à gré et dont la valeur excède 25 000 \$ pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2025, totalisant 122 087,50 \$ soit déposée au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES NOUVELLES

2025-08-344

APPUI – PONT SUR LE SAGUENAY – ESSENTIEL ET NÉCESSAIRE

CONSIDÉRANT que les études de faisabilité et d'opportunité relatives à la construction d'un pont sur le Saguenay ont été récemment dévoilées et qu'elles démontrent clairement une faisabilité du projet ainsi que les coûts associés;

CONSIDÉRANT que ces études permettent désormais au gouvernement du Québec de prendre une décision éclairée et d'aller de l'avant avec ce projet structurant pour l'ensemble de la Côte-Nord et l'est de la province;

CONSIDÉRANT que l'absence de lien routier permanent sur le Saguenay limite gravement la mobilité, l'accès aux services essentiels, le développement économique, la sécurité des citoyens et la qualité de vie des Nord-Côtiers;

CONSIDÉRANT que le désenclavement de la Côte-Nord par la construction d'un pont sur le Saguenay est non seulement nécessaire, mais essentiel, afin d'améliorer l'accessibilité de la région, de favoriser la rétention et l'attraction de la population, et de soutenir la vitalité de nos communautés;

CONSIDÉRANT que le risque des coûts de construction augmentent significativement avec le temps, rendant chaque délai encore plus préjudiciable pour l'ensemble du Québec;

CONSIDÉRANT que l'étude d'impact environnemental la plus récente a permis de mieux documenter la présence et l'habitat du béluga du Saint-Laurent, une espèce emblématique et menacée, et que la solution de tracé et de construction proposée tienne compte de la nécessité de protéger cette espèce;

CONSIDÉRANT que pour les projets d'infrastructures de cette importance pour les communautés, le gouvernement du Canada s'implique financièrement pour supporter là où les provinces impactées;

CONSIDÉRANT que le gouvernement actuel ne veut pas s'avancer sur un financement de ce projet avant 2030, échéancier jugé trop long par la population et les acteurs socioéconomiques de la Côte-Nord;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Raynald DUGUAY,
appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

DE la nécessité absolue et urgente d'aller de l'avant avec la construction d'un pont sur le Saguenay, afin de désenclaver la région et d'assurer son développement durable;

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

QUE le gouvernement du Québec soit sommé d'accélérer toutes les démarches administratives, techniques et environnementales, en s'appuyant sur les études récentes qui démontrent la faisabilité du projet;

QUE le gouvernement du Québec entreprenne immédiatement les démarches auprès du gouvernement du Canada afin que ce dernier assume sa juste part du financement de l'ensemble du projet de construction dudit pont;

QUE la planification et la réalisation du pont soient entreprises sans délai, afin que la Côte-Nord puisse surmonter son isolement et s'épanouir pleinement sur les plans économique, social et collectifs;

QUE cette résolution soit transmise à :

- Monsieur François LEGAULT, premier ministre du Québec;
- Madame Geneviève GUILBAULT, ministre des Transports et de la Mobilité durable;
- Monsieur Benoit CHARETTE, ministre de l'Environnement
- Madame Kateri CHAMPAGNE JOURDAIN, députée de Duplessis et ministre responsable de la région de la Côte-Nord
- Monsieur Yves MONTIGNY, député de René-Lévesque;
- Madame Karine BOURASSA, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré;
- Madame Chrystia FREELAND, ministre fédérale des Transports et du Commerce intérieur;
- Madame Marilène GILL, députée fédérale de la Côte-Nord Kawawachikamach-Nitassinan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-08-345

OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS – RÉDACTION D'UN PLAN DE COMMUNICATION RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ANALYSE DE CLIMAT DE TRAVAIL – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT l'offre reçue de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS pour des services professionnels visant la rédaction d'un plan de communication résumé du rapport d'analyse de climat de travail;

CONSIDÉRANT l'article 7 du *Règlement sur la gestion contractuelle* n° 2023-362;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ, appuyé par M. le conseiller Roger VIGNOLA, et résolu :

D'octroyer un contrat à la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS pour des services professionnels visant la rédaction d'un plan de communication résumé du rapport d'analyse de climat de travail, au montant et modalités prévus à l'offre datée du 21 août 2025;

D'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à conclure et à signer, pour et au nom de la VILLE DE PORT-CARTIER, tout contrat ou toute confirmation du contrat mentionné ci-dessus, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

INFORMATIONS DU CONSEIL AU PUBLIC

M. LE MAIRE ALAIN THIBAUT

Il souligne la venue de trois ministres la semaine dernière, soit M^{me} Christine FRÉCHETTE, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, M. Ian LAFRENIÈRE, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et M^{me} Kateri CHAMPAGNE JOURDAIN, ministre de l'Emploi et Responsable de la Côte-Nord pour visite de l'usine Black Pearls. Les dirigeants de l'entreprise ont fait la demande de 4 mégawatts supplémentaires pour la réalisation de la seconde phase. Les ministres ont été épatés par la qualité de l'usine.

Il fait un rappel concernant les règles de sécurité sur la circulation en vélo et trottinette électriques.

Il donne des précisions concernant le nouveau processus de traitement de l'eau à la chloramine. Il invite les citoyens à consulter l'information fournie par la Ville afin d'avoir la bonne information.

M. LE CONSEILLER DANIEL CAMIRÉ

Il invite les citoyens à participer aux activités de loisirs, culturelles et sportives organisées. Les inscriptions seront les 3 et 4 septembre, à 18 h 30, au Complexe récréatif et culturel.

M. LE CONSEILLER GILLES FOURNIER

Il n'a rien de particulier à mentionner.

M. LE CONSEILLER MARIO GAUMONT

Il n'a rien de particulier à mentionner.

M. LE CONSEILLER RAYNALD DUGUAY

Il mentionne qu'un étudiant de la Brigade verte fait une tournée de la Ville afin de constater l'utilisation du bac de compostage par les citoyens.

M^{ME} LA CONSEILLÈRE DANIELLE BEAUPRÉ

Elle n'a rien de particulier à mentionner.

M. LE CONSEILLER ROGER VIGNOLA

Il n'a rien de particulier à mentionner.

RÉPONSE AUX QUESTIONS SOULEVÉES À L'OCCASION D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE

Aucune question soulevée à l'occasion d'une séance antérieure n'est restée en attente d'une réponse.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

PÉRIODE DE QUESTIONS :

M. le maire Alain THIBAUT et les officiers du conseil municipal répondent aux questions du public.

M^{me} Windie LEFRANÇOIS dépose une pétition signée par près de 500 personnes pour demander la rénovation et l'amélioration du *Skate park*. Cette pétition est jointe au présent procès-verbal.

2025-08-346

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. le conseiller Roger VIGNOLA, appuyé par M^{me} la conseillère Danielle BEAUPRÉ, et résolu :

QUE la séance ordinaire du 25 août 2025 soit levée à 17 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Alain THIBAUT, maire
Président d'assemblée

M^e Ariane CAMIRÉ
Greffière

AC/bb

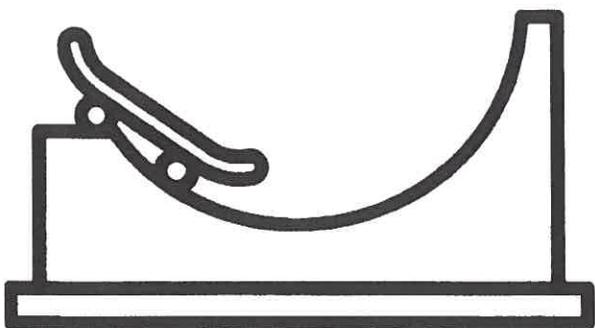
Alain THIBAUT
Maire

Pour un skate park rénové et sécuritaire à Port-Cartier



Chers membres de la communauté de
Port-Cartier,

Je m'appelle Windie et je suis une
passionnée de skate depuis l'âge de 16
ans. Le skate est bien plus qu'un simple
loisir pour moi ; c'est une source de
vitalité et un moyen d'explorer mes
limites en toute liberté. C'est pourquoi
je lance cette pétition pour demander la
rénovation et l'amélioration de notre
skatepark actuel.

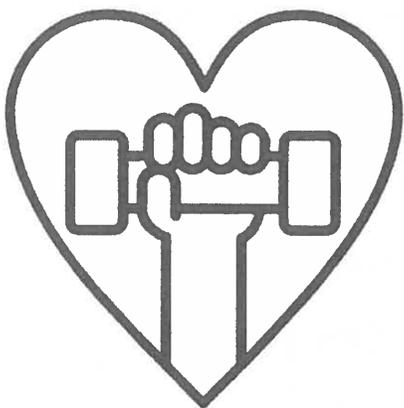


**PORT
CARTIER**

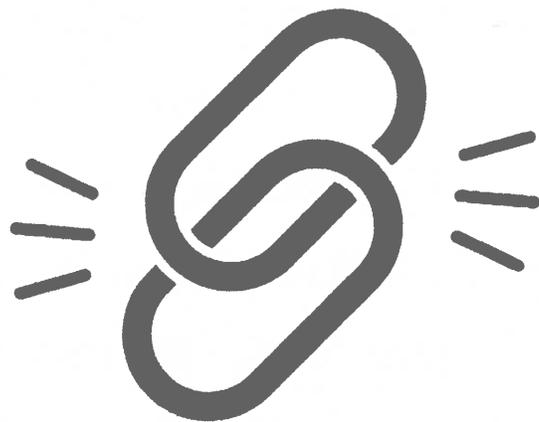


Pourquoi c'est important :

Un skate park rénové ne profiterait pas seulement aux skateurs, mais à tous les adeptes de BMX, de trottinette et de roller. Il offrirait un espace sécuritaire et stimulant pour les jeunes de tous âges, favorisant l'activité physique, la création de liens sociaux, le développement de la confiance en soi et l'amélioration des compétences physique et moteur.



**stay
safe**

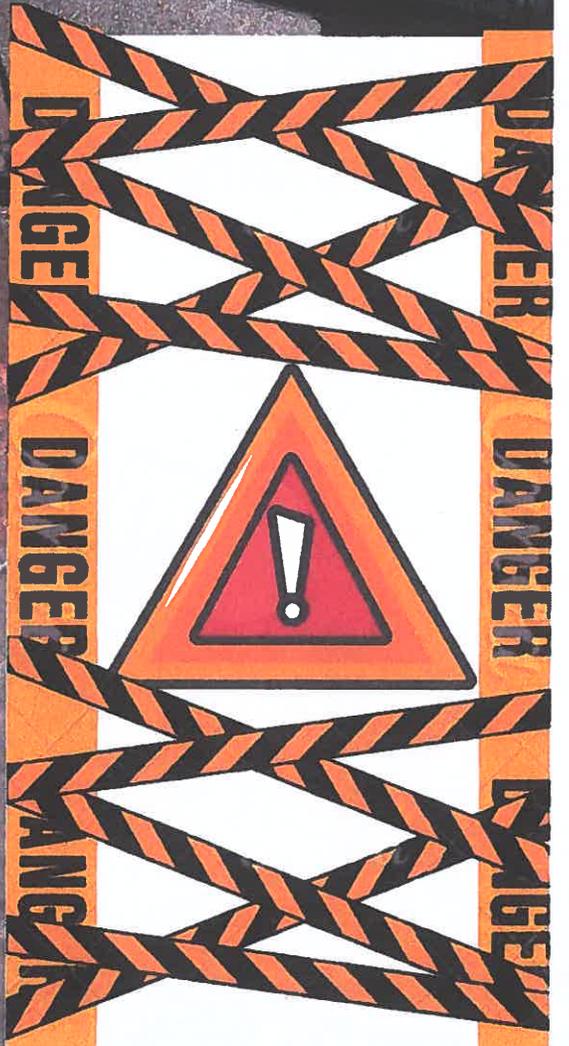
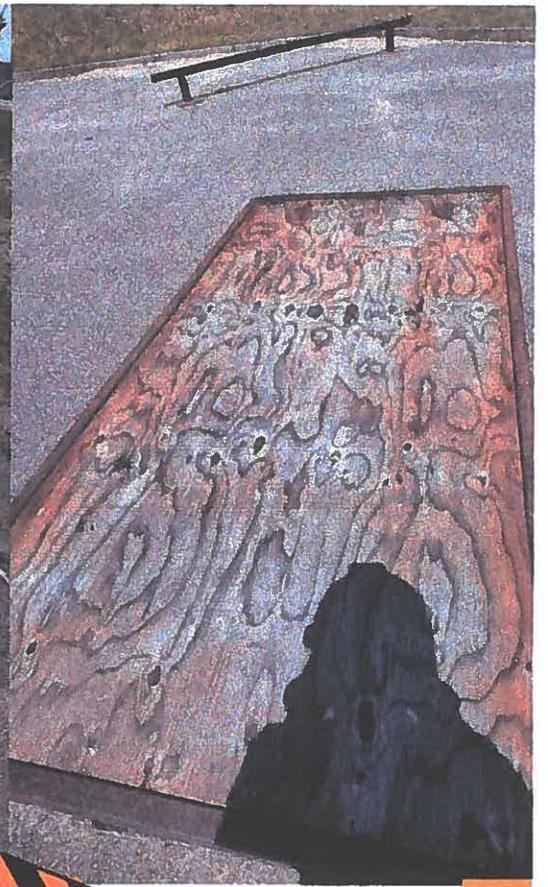
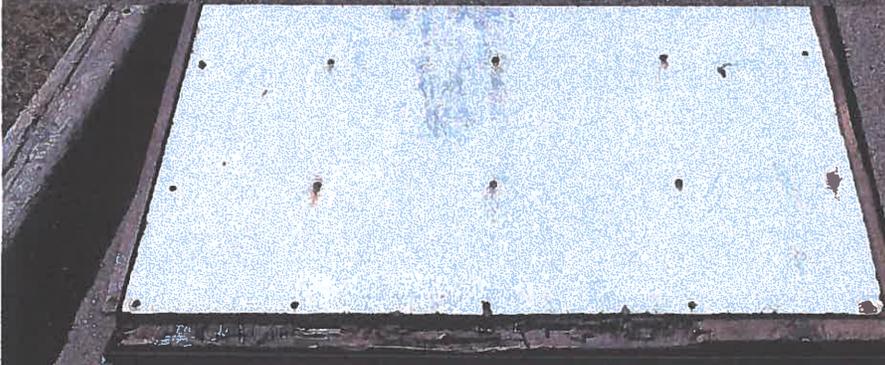


Les problèmes actuels :

Notre skatepark actuel est en mauvais état et présente des risques pour la sécurité :

- * La surface en asphalte est plus abrasive et cause des blessures plus graves en cas de chute.
- * La présence de sable, de roches et de déchets crée des obstacles dangereux pour les roues, augmentant les risques de chutes.
- * Le manque d'espace entre les modules entraîne des collisions fréquentes.
- * Les modules sont endommagés, avec des vis manquantes, des rampes d'embarquement défectueuses, des morceaux arrachés, des module de bois provoquant des échardes et des vis apparentes.

Malgré le port d'équipements de protection (genouillères, coudières, protège-mains et casque), les chutes sur des vis ou des surfaces endommagées sont inévitables et dangereuses.



Notre demande :

Nous demandons à la ville de Port-Cartier de prendre des mesures immédiates pour rénover et entretenir notre skatepark. Nous souhaitons un espace sécuritaire, propre et bien entretenu, où les jeunes peuvent pratiquer leurs sports préférés en toute confiance. Inspirons-nous du skatepark de Sept-Îles pour créer un lieu de rassemblement dynamique et attrayant pour notre communauté.



Ensemble, nous pouvons faire de notre skatepark un lieu de fierté pour Port-Cartier. Signez cette pétition pour montrer votre soutien à une communauté active, en santé et passionnée !



Winnie Lefrançois (lefrancoisw2006@gmail.com)

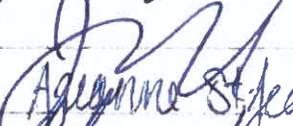
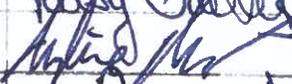
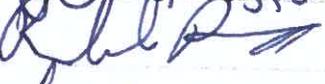
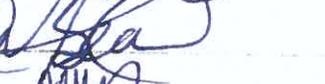
nom	signature	téléphone	Date
Mike Richard			13-07-2025
Lawrence Deshènes			13/07/2025
Nancy St-Gelais			2025-07-13
Lucie Duval			2025-07-13
ANNA-ÈVE			2025-07-13
Mik Marcoux			2025-07-13
Philippe Marcoux			25-07-13
Amik Côté			13-07-25
Limmy Simard			13-07-25
Jaylyn L Simard			13-07-25
	Alexandre		13-07-25
Katia Alle			13-07-25
Maurice Bois			13-07-2025
MARIE-ANDRÉE METIVIE			13-07-2025
MARCO CHENAP			13-07-2025
Franck Boilard			
Kirk Tremblay			18 juillet 2025
Branca Côté			13 juillet 2025
HEUISÉ	GONDREAU		13 juillet 2025
Amy Mailloux			13 juil
NANCY CHEVARIÉ			13 juillet
JAN-MARIE BOIS			13 JUILLET
GILLES DESROCHES			13-07-25
NÉGIS JAMARÉ			13-07-25
JUZIE DEWAILL			13-07-25
JANET GIRARD			13-07-25
MARTIN CARBONNEAU			13-07-2025
Jessica B.P.			13-07-2025
Chantal Thériault			13-07-2025

Nom	Signature	Téléphone	Date
Andrée Trepantier	Andrée Trepantier		13-07-2025
Daniel Leduc			13-7-25
Roxane Labrecq	Roxane Labrecq		13-07-25
Tomy			
Marie-Fier Boisebois	MFB		14 juillet 2025
Linda Bacon	Linda Bacon		14 Juillet
Fichele Villeneuve			14 Juillet
Steve Chiasson			14 Juillet 25
Nancy Tisseur	Nancy Tisseur		14 juillet
Sylvie Lapierre	Sylvie Lapierre		14 juillet
Lia Tremblay			13 juillet
Chaire Brisson			13 juillet
Luc Claveau	Luc Claveau		13 juillet
Luc Claveau	Luc Claveau		12 Juillet
Carl Corrette			13 juillet
MAIRIE			13 juillet
Anne Gauthier	Anne Gauthier		13. juillet
Carl Poursor			13 juillet
NANCY LEPAGE	Nancy LePage		13 juillet
Nolhan Beauvieux			13 juillet
Melina Roussy			13 juillet 25
Loïc Beauvieux	Loïc Beauvieux		13 juillet
Sebastien Beauvieux			13 juillet
Armand Boucher	Armand Boucher		13 juillet
Rosine Boucher			13 juillet
Rox Thémault	Rox Thémault		13/07/2025
Custaine Allard	Custaine Allard		13 juillet
Kim Bond			13 juillet
Annick Dupère			13 juillet
MARC Lacombe			13 juillet

nom	signature	téléphone	Date
Lucie Desmeulles	Lucie Desmeulles		13-07-25
Emile Lefrançois	Emile Lefrançois		13-07-25
Catherine R.	Catherine R.		13-07-2025
Dimitri	I. Boudo		13-07-2025
Samantha G.C.	Samantha G.C.		2025-07-13
Victoria Apestiguy	Victoria Apestiguy		2025-07-13
Sofia Apestiguy	Sofia Apestiguy		2025-07-13
Romy Bzean	Romy Bzean		2025-07-13
Alex	Alex		2025-07-13
Sebastien B.	Sebastien B.		2025-07-13
France Boisse	France Boisse		2025-07-13
FRANCE GAUTHIER A.	FRANCE GAUTHIER A.		25-10-13
Alyssa Gauthier C.	Alyssa Gauthier C.		2025-07-13
ier-Luc Cormier	ier-Luc Cormier		2025-07-13
ionny Vigneau	ionny Vigneau		2025-07-13
Anne-Sophie Lavoie	Anne-Sophie Lavoie		2025-07-13
Sylvie Dionne	Sylvie Dionne		2025-07-13
Elodie Servant	Elodie Servant		2025-07-13
Christophe Brauer	Christophe Brauer		2025-07-13
Herman Lingsa	Herman Lingsa		2025-07-13
Valérie Derosby	Valérie Derosby		2025-07-13
Nikolai Voronov	Nikolai Voronov		2025-07-13
Stephanie Hamel	Stephanie Hamel		2025-07-13

nom	signature	téléphone	Date
Jean-François			13-07-2025
Jennifer Gauthier	Jennifer Gauthier		13-07-2025
Nancy Robert			13-07-2025
Annabelle Torok	Annabelle Torok		13-07-25
Louise Boisse	Louise Boisse		13-07-25
Mylène Desrosiers	Mylène D.		13-07-25
Nadick Trépanier			13-07-25
Larima D'ARTASSI			13-07-25
Caroline Arsenault	Caroline Arsenault		13/07/25
Zineb Dohisri			13/07/25
SHULES, P			13/07/25
RICKY POWEN			13/07/25
SC			13/07
Chantal Brochu			13/07/25
Hélène Lefebvre			13/7/25
Annabelle Huard	Annabelle Huard		13/07/25
Mathieu Chouh			13/07/25
Caroline Dallaire-Lavoie	Caroline Dallaire-Lavoie		13/07/25
Martina Mignault	Martina Mignault		13/07/25
Janie Minville	Janie Minville		13/07/2025
Vincent Pellerin			13/07/2025
Amy Briand			13/07/2025
Isidore Pigeon			13/07/2025
Sylvain Pineault	Sylvain Pineault		13/07/2025
Thomas Gauthier	Thomas Gauthier		13/07/2025
Chantal Tremblay	Chantal Tremblay		13/07/2025
Dominique Vignault	Dominique Vignault		13/07/2025
Bernard Vignault	Bernard Vignault		13/07/2025
Marie-Cécile Ogas	Marie-Cécile Ogas		13/07/2025

nom	signature	téléphone	Date
M. Andrieu F	Marié Andrieu F		13/07/25
Mikael	Mikael Sivadair		13/07/25
Camille S.	Camille Saut		13/07/25
J-F Paquet			13/07/25
Lea Paquet	Lea Paquet		13/07/25
Nathan Paquet	Nathan Paquet		13/07/25
Vatche Bulay			13/07/25
Karim Lapack			13/07/25
Larissa Berthiaume	Larissa Berthiaume		13/07/25
San Steenkamp			13/07/25
Gerald	E N		13/07/25
Dorelle Kéha			13/07/25
Madira Dossou			13/07/25
me. Sophie Tremblay	Anne Sophie Tremblay		13/07/25
MARIO ARSENAULT	Mario Arsenaull		13/07/25
YVES MARIAGE			
Patrick Labrie	Patrick Labrie		13/07/25
Charline Fournier			17/09/25
Émilie Tremblay			2025-07-13
Nathalie Poullet			2025-07-13
Stéphanie Gagné	Stéphanie Gagné		2025-07-13
Isabelle Chabot	Isabelle Chabot		2025-07-13
Sebastien Roy			13/07/25
Jélie Dume	Jélie Dume		13/07/25
Sandra Lévesque			13/07/25
Alex Guernan			13/07/25
Jacques Desjardins	Jacques Desjardins		13.07/13

nom	signature	téléphone	Date
Gérard Bouché	Gérard Bouché		13 juillet
Caroline Paradis	Caroline Paradis		13 juillet 2025
Suzanne Velle			13-juillet 2025
Richard Glecir	Richard Glecir		13 juillet 2025
Stéphane Boucher	Stéphane Boucher		13 juillet 2025
Innocent St-Mac			13 juillet 25
Jean Ouellet			13/07/25
Jessie Landry			13/07/25
Anne St-Jean	Anne St-Jean		14/07/25
Honoré Lemieux	Honoré Lemieux		14/07/2025
Patsy Ouellet	Patsy Ouellet		14/07/2025
Tylène Martel-P			15/07/2025
Loxanne Mignault	Loxanne Mignault		15/07/2025
Evermarie Lemieux	Evermarie Lemieux		15/07/2025
SABRINA GOSFELIN	Sabrina Gosfelin		15/07/2025
Richard Dumas			15-07-25
Luc Fournier	Luc Fournier		15-07-25
Caroline Fournier	Caroline Fournier		15-07-25
Camille Desmeules	Camille Desmeules		15-07-25
Linda St-Pierre	Linda St-Pierre		15-07-25
Miriam Desmeules			15-07-25 ✓
Lynn Beaumont			15/07/2025
É. Desmeules			15-07-25
Élisabeth Charest	Él.		29 juillet 2025

nom	signature	téléphone	Date
Jesse Larthier		X	17/07/25
Marine Lavie		X	17-7-25
Thomas		X	17-7-25
Mado		X	17-7-25
Carot			17/07/25
Clair Beaulieu		—	17/07/25
GASTON PERLIN		—	17/07/25
Elyssa Tremblay		—	17/07/25
Vanessa Lacasse		—	17/07/2025
Jean-François		—	17/07/2025
JEAN-FRANÇOIS BOUARD		—	17-07-2025
Josée Sinclair		—	17-07-2025
Wendy Gauthier		—	17-07-2025
Mathieu		—	17-17-25
Claudine Gaudin		—	17-07-25
Josée Beaulieu		—	17/7/25
Lise Leclerc		—	17/07/25
Hérisse Côté		—	17/07/25
Angela Côté		—	17/07/25
Nicolas		—	17/07/25
BLANDINE MATHIEU		—	17-07-25
Kelly Ann Fournier-Londeau		—	17-07-25
Cécile M...		—	17-07-25
Josée Tremblay		—	17-07-25
Sophie Wellman		—	17-07-25
Charles Phillippe		—	17-07-25
Abdel...		—	17-07-25
Mathieu...		—	17-07-25

nom	signature	téléphone	Date
Marie-Josée Samsen Arthur	Ma Jé S		17-07-25
Florence	Noboa Longtin		17/07/2025
Wahid Longtin Jean-Philippe Suzanne Beuchamp	Jean-Philippe Suzanne		17/07/25 17 juillet 25
Johanne Jean Kim D Lizotte	Kim D Lizotte		17/07/25 17/07/25
Pick-O-Lasser Chloé Mariane Talbot	Chloé Mariane Talbot		17/07/25 2025-07-17
Olivier Verreault Charlie-Anne C.	Olivier Verreault Charlie-Anne Côté		2025-07-17 17/07/2025
Stéphanie Sirois STÉPHANIE P. Sirois	Stéphanie Sirois		17/07/2025
Hélène Boudreau	Hélène Boudreau		17-07-2025
Nicole Mansour Sébastien Rousseau	Nicole Mansour Sébastien Rousseau		17-07-2025
Flavien Gauthier C. Cindy Blain	Flavien Gauthier C. Cindy Blain		21 juillet 25 21 juillet 25
Mario Tremblay Emile B	Mario Tremblay Emile B		22 juillet 25 22 juil 25
Jordan Lefrançois	JL		22/07/2025
Maie N. CHRISTIAN-LAGRÈGE	Maie N. Christian-Lagrège		22/07/2025 22/07/2025
Amélie Piquart Martin Audil	Amélie Piquart Martin Audil		22/07/2025 11 11 11
Shannon Leclerc CÉRIC PÉRON	Shannon Leclerc Céric Péron		22 juillet 2025

nom	signature	téléphone	Date
Sebastian			7/22/25
YAN	YAN McInnis		8 9/22/25
Vinio	masangcau		7/22/25
Karine	Karine Pelletier		7/22/25
Claude	Claude Oulota		7/22/25
Merlange	Merlange PIERRE		7/22/25
Christine	Christine Cummings		7/22/25
Thijs	Thijs		7/22/25
Qime	Qime Jang		22-7-25
Ken	Ken		22-7-25
JEAN	JEAN		22-07-25
France	France Morand		22-07-25
YVETTE	Yvette Lapierre		22-07-25
YUSUA	YUSUA		22/07/25
Jimmy	Jimmy Lupat		22/07/25
Martine Bucher	Martine Bucher		22/07/25
Bianca Soucy	Bianca Soucy		22/07/25
Julie-Pik Oufour	Julie-Pik Oufour		22/07/25
Veronique PHT	Veronique PHT		20/07/25
Amick Lavoie	Amick Lavoie		22/07/25
Marc Dessy			22/07/25
ANAS OUAHAB			22/07/25
Valerie Tremblay			22/07/25
Alyson Bezeau	Alyson Bezeau		22/07/2025
Vincent Bond	Vincent Bond		22-07-2025
Flore Le Cote	Flore Le Cote		27-07-2025
Shi Rui Ye			2025/07/22
Christine Russell			2025/07/22

nom	signature	téléphone	Date
Event Bond	Event Bond	X	22/07/2025
Frédéric Grandin	Frédéric Grandin	X	22/07/2025
Nathalie Lapin	Nathalie Lapin	X	22-07-2025
Elvis Bouchard	Elvis Bouchard	X	22-07-2025
LYNDA LABOUCHE	Lynnda Labouche	X	22-07-2025
SYLVIE COLLIN	Sylvie Collin	✓	22-07-2025
Jean-Guy Beaudin	Géraldine Beaudin		22-07-2025
Eve-Led Sasseville	Eve Sasseville		22-07-2025
Nathan Lefrançois	Nathan Lefrançois		22-07-2025
Robert Beaudin	Robert Beaudin		22-07-2025
François Lussault	François Lussault		22-07-2025
Raphaël Lebel	Raphaël Lebel		22-07-2025
Christian G	Christian G		22-07-2025
Yuri Gauthier	Yuri G.		22-07-2025
Alexi Tupper	Alexi Tupper		22-07-2025
Mohamed Manoubi	Mohamed Manoubi		22-07-2025
Jacques Leboeuf	Jacques Leboeuf		22-07-2025
Sabrina Cyr	Sabrina Cyr		25-07-22
Shawn Letreuil	Shawn Letreuil		22-07-22
Manuel Lussault	Manuel Lussault		22-07-22
Justine Pélissier	Justine Pélissier		22-07-22
Jessica Bezeau	Jessica Bezeau		22-07-2025
Regina Cyr	Regina Cyr		22-07-2025
Marie-Lou	Marie-Lou		22-07-2025
Vicky Desrosby	Vicky Desrosby		22-07-25
Nathan Grotte	Nathan Grotte		22-07-25
Laurianne Hamel	Laurianne Hamel		22-07-25
Melanie Murray	Melanie Murray		22-07-2025

La pétition vise à rénover le skatepark de Port-Cartier, qui est actuellement en mauvais état et dangereux. Un skatepark rénové serait un lieu sûr et stimulant pour les jeunes, favorisant l'activité physique et les liens sociaux. L'objectif est de créer un espace dynamique et attrayant pour la communauté, en s'inspirant du skatepark de Sept-Îles.

Nom	Signature	Téléphone (Pas obligatoire)	Date
Miriam Gauthier			17/07/25
Jeanne Leclerc			17/07/25
Carole-Anne Gagnon			17/07/25
Estimée BERNARD			17/07/25
Mark Cauchon	Mark Cauchon		17/07/2025
Randa	St-Pierre		17-07-25
Karine Gasse	Karine Gasse		
Audrey D.			17/07/2025
Miriam M.			17/07/2025
Katherine D.			17/07/2025
Vess Languin	Vess Languin		17/07/2025
Sara-Made G.	Sara-Made G.		17/07/2025
Lise Dorval	Lise Dorval		17-07-25
Genevieve Manby	S. Tremblay		18-07-25
Brasseau	Cherif G.		25/07/18
Fosco Rochette	Fosco Rochette		18/07/25
Sonic Jany	Sonic Jany		18/07-25
Rebecca Patin	R. Patin		19-07-2025
Françoise Vaillancourt			19/07/2025
Genevieve Melair	Genevieve Melair		19-07-2025
Jagelyne Dostie	Jagelyne Dostie		19-07-25
Maximélie			19-07-25
Gaëtan Gagnon	Gaëtan Gagnon		19/07/2025
Patricia Dugas	Patricia Dugas		19/07/2025
Angélique Angélique Blouin	Angélique Blouin		19/07/2025
Pascal Proulx			19/07/2025
Luc CARTIER	Luc Cartier		19/07/25
Nicolas Chénier			2025-07-19
A. Visuel			25/07-19
D. SARDIN			25-07-19
Nansou			25-07-19
Loïc Methot			

La pétition vise à rénover le skatepark de Port-Cartier, qui est actuellement en mauvais état et dangereux. Un skatepark rénové serait un lieu sûr et stimulant pour les jeunes, favorisant l'activité physique et les liens sociaux. L'objectif est de créer un espace dynamique et attrayant pour la communauté, en s'inspirant du skatepark de Sept-Îles.

Nom	Signature	Téléphone (Pas obligatoire)	Date
Severus Hany	<i>Severus Hany</i>		19-07-25
Ulysse Gauthier	<i>Ulysse Gauthier</i>		19/07/25
Isabelle	Isabelle		19/07/25
Severus Hany	<i>Severus Hany</i>		20/7/25
Joséphine Simon	<i>Joséphine Simon</i>		20/7-25
Amélie Gauthier	<i>Amélie Gauthier</i>		20/07/25
Dominique Gauthier	<i>Dominique Gauthier</i>		20/7/2025
Myline Gauthier	<i>Myline Gauthier</i>		20/7/2025
KARINE BÉGIN	<i>Karine Bégin</i>		20/07/2025
Emma Prentice	<i>Emma Prentice</i>		20/07/2025
M. Tardif	<i>M. Tardif</i>		20/07/2025
BEAUGRAND	<i>Beaugrand</i>		20/07/2025
Joselle Bourbonnais	<i>Joselle Bourbonnais</i>		21/07/2025
Mathie Labadie	<i>Mathie Labadie</i>		21/07/2025
Carole Champagne	<i>Carole Champagne</i>		21-07-2025
Charles Gauthier	<i>Charles Gauthier</i>		21-07-25
Stéphanie Gauthier	<i>Stéphanie Gauthier</i>		21-7-2025
Odette Theriault	<i>Odette Theriault</i>		21-7-2025
Ben Gauthier	<i>Ben Gauthier</i>		21/7/25
Andrée Gauthier	<i>Andrée Gauthier</i>		22/4/25
Angèle Gauthier	<i>Angèle Gauthier</i>		22/7/25
Danielle Gauthier	<i>Danielle Gauthier</i>		22/07/2025
Shauna Gauthier	<i>Shauna Gauthier</i>		22-07-25
Sony Labrande	<i>Sony Labrande</i>		22-07-25
Albert Labrande	<i>Albert Labrande</i>		22-07-25
M. J. Gauthier	<i>M. J. Gauthier</i>		25-07-22
CAROLE TARDIF	<i>Carole Tardif</i>		22-07-25
Micheline Gauthier	<i>Micheline Gauthier</i>		22-07/25
Christine Gauthier	<i>Christine Gauthier</i>		22-07/25
Roxanne Deschamps	<i>Roxanne Deschamps</i>		23-07-25
Marie Gauthier	<i>Marie Gauthier</i>		23-07-25

La pétition vise à rénover le skatepark de Port-Cartier, qui est actuellement en mauvais état et dangereux. Un skatepark rénové serait un lieu sûr et stimulant pour les jeunes, favorisant l'activité physique et les liens sociaux. L'objectif est de créer un espace dynamique et attrayant pour la communauté, en s'inspirant du skatepark de Sept-Îles.

Nom	Signature	Téléphone (Pas obligatoire)	Date
Sara Trimbbs	LYSA TREMBLAY		17 juillet 2025
Sarah Parent	Arsenault		17 juillet 2025
André Bédard	André Bédard		18 juillet 2025
Stéphane Dugas	Stéphane Dugas		18 juillet 2025
Stéphane			18 juillet 2025
Shan Levesque	Shan Levesque		18 juillet 2025
Francis	Francis Morin		18 juillet 2025
Marcus	Marcus		18 juillet 2025
Jean-François	Jean-François		18 juillet 2025
Celine Levesque			18 juillet 2025
Maxime Servant	M. Servant		18 juillet 2025
Mikael Daxim	Mikael Daxim		18 juillet 2025
Réjean Desrosiers	Réjean Desrosiers		18 juillet 2025
Isabelle Gagnon	Isabelle Gagnon		18 juillet 2025
Mikael Chayer	Mikael Chayer		18 juillet 2025
Willian Chayer	Willian Chayer		18 juillet 2025
Eric Chayer	Eric Chayer		18 juillet 2025
Francis Chayer	Francis Chayer		18 juillet 2025
Charlie Reité	Charlie Reité		18 juillet 2025
JANPARD	Janpard		2025-07-18
Kimberly	Kimberly		18 juillet 2025
Jaymee-Lee	Jaymee-Lee		20 juillet 2025
MARTINE DUBÉ	Martine Dubé		20 juillet 2025
Sophie Gagnon	Sophie Gagnon		20 juillet 2025
Andy Gaultier	Andy Gaultier		20 juillet 2025
Genevieve Delha	Genevieve Delha		21 juillet 2025
Debby Languin	Debby Languin		21 juillet 2025

La pétition vise à rénover le skatepark de Port-Cartier, qui est actuellement en mauvais état et dangereux. Un skatepark rénové serait un lieu sûr et stimulant pour les jeunes, favorisant l'activité physique et les liens sociaux. L'objectif est de créer un espace dynamique et attrayant pour la communauté, en s'inspirant du skatepark de Sept-Îles.

Nom	Signature	Téléphone (Pas obligatoire)	Date
Mme Clément			23 juillet '25
Odette Clément			22 juillet '25
Mme			22 juillet 2025
Belle C	Siemens		23 juillet 25
Julie Marotte	Julie		24 juillet
Christe Macé	Christe		24 juillet
Christine Macé	Christine		24 juillet
Patrick Desrosiers	Patrick		24 juillet
Clair-Elsa Côté	Clair-Elsa		27 juillet
Maguel Bourdette	Maguel		28 juillet
Chantal Galvão	Chantal Galvão		28 juillet 2025
Ariane Desrosiers	Ariane		28 juillet 2025
Charles Rochette	Charles		28 du mariage
Guy LA-NÉ	LÉVESQUE		28 juillet
Nancy	Chicson		30 juillet
Gabriel Robert	Gabriel Robert		10/2025 et moins Jey
Lynn Blais	Lynn Blais		1 août 2025
Audrey Jean	Audrey Jean		1 août 2025
Miriam Kenny	Miriam		1 août 2025
Davis Desrosiers	Davis		2 août 2025
CHARLOTTE LAVOIE	Charlotte		2 août 2025
Maquette Lebonheur	Maquette		3 août 2025
Ydina Tremblay	Ydina Tremblay		8 août 2025
Honoraie Tanguay P.C.	Honoraie		7 août 2025
Ashley Bélanger	Ashley		10 août 2025
Maelie Dumais-Berube	Maelie		10 août 2025
Corben	Corben		19/07/25
Souchard	Souchard		19/07/25



①

207

100

